

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS D' AOÛT 1991

Météorologie

En août, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 21,3 °C, soit 3,7 °C de plus que la normale, cependant qu'il a été enregistré 5 mm de **précipitations** et 308 heures d'**insolation**, représentant respectivement 5 et 136 % des valeurs moyennes d'août.

Température la plus élevée enregistrée en août : 32,3 °C (le 6 du mois); la plus basse : 9,6 °C (le 20). Le seuil des 30 °C a été dépassé au cours de six journées durant le mois.

Population

En août, la **population résidente** du canton a augmenté de 211 personnes et se chiffre à 387 897 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 84 personnes (arrivées dans le canton : 1 696, départs : 1 612) et d'un gain du **mouvement naturel** de 127 personnes (naissances : 408, décès : 281).

En une année, de fin août 1990 à fin août 1991, la population du canton s'est accrue de 2 879 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,8 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 159 unités et se chiffre à 242 785 personnes, alors que la population étrangère (sans les saisonniers) a augmenté de 3 038 et se fixe à 139 801.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin août, à 105 630 (août 1990 : 106 632), dont 68 995 travailleurs sous permis B et C, 5 264 saisonniers et 31 371 frontaliers. En une année – de fin août 1990 à fin août 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 340, alors que ceux des saisonniers et des frontaliers sont en recul (respectivement – 1 920 et – 422).

A fin août, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 5 240 (5 222 à fin juillet) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 314 (330 à fin juillet). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, reste stable à 3,1 %, la moyenne nationale se situant à 1,3 %. Quant aux **places vacantes**, 1 028 offres d'emploi à plein temps et 92 à temps partiel ont été annoncées en août (respectivement 1 257 et 100 en juillet).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en août à 187,0 millions de kWh (août 1990 : 185,0 millions de kWh) et celle de **gaz** à 39,2 millions de kWh (août 1990 : 36,3 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations d'août 1991 : 267 logements construits, dont 6 villas. En une année (de fin août 1990 à fin août 1991), on aura donc achevé 2 273 logements (dont 202 villas), contre 2 008 un an auparavant.

./.



Les projets : 182 logements (dont 6 villas) ont été autorisés en août 1991 et 198 logements (dont 5 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre août 1990 et août 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 625 (2 814 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 222 (contre 3 023 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 31 août 1991, 187 870 logements dans le canton, soit 2 133 de plus qu'à fin août 1990 (1 920 pour la période annuelle précédente).

Transports

A fin août, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 255 006 unités, dont 206 505 autos et 25 365 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 4 081 unités, dont 3 056 autos et 1 160 motos.

Tourisme

En juillet, 90 410 **hôtes** (107 842 en juillet 1990), dont 82 969 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 211 268, contre 239 073 en juillet 1990. Pour les sept premiers mois de l'année, le nombre total de nuitées (1,28 million) est inférieur de 9,9 % à celui de l'an dernier.

Indice genevois des prix à la consommation

En août, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) augmente de 0,5 %, pour se fixer à 133,1 points. En douze mois, il progresse de 5,4 %. En septembre, l'indice augmente de 0,2 % pour se fixer à 133,4 points, mais le taux annuel recule pour le deuxième mois consécutif et se fixe à 5,1 % (contre 5,2 % un an auparavant).

Poursuites et faillites

En août, 11 623 réquisitions de poursuite (10 449 en août 1990) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 84 séquestres (37 en août 1990).

Depuis le début de l'année (janvier-août), 108 512 réquisitions de poursuite ont été déposées, soit 15 599 ou 16,8 % de plus que durant la même période de 1990.